



Légende

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- A1: BOIS ET FORET RELEVANT DU REGIME FORESTIER
- AS1: SERVITUDE RESULTANT DE L'INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX
 - Protection immédiate
 - Protection rapprochée
 - Protection éloignée
- AC1: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
- AC4: ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN ET PAYSAGER
- AC2: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS
 - Les Abords Du Chateau

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

- I4: SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES
 - Bande impactée par une ligne aérienne de 90 kV
 - Bande impactée par une ligne aérienne de 225 kV
- I3: SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL
 - Diamètre nominal 80
 - Diamètre nominal 100
 - Diamètre nominal 150
 - Diamètre nominal 750
 - Diamètre nominal 900
- EL7: SERVITUDES D'ALIGNEMENT

